



Regards sur Vaire

Notre petit journal communal



Depuis le 01 juin 2020, la commune s'est dotée d'un nouveau site internet, la création, la mise en service, le suivi et la mise à jour sont confiés à Pierre GARAUX.

Vous pouvez le consulter et prendre connaissances des actualités en vous connectant :

www.vaire-sous-corbie.fr

A ce jour selon les statistiques, 593 visiteurs ont consulté ce site dont 72 consultations depuis les Etats Unis et 28 consultations d'autres pays, (498 pour la France).

Venez-voir !



VOS ELUS

VAN-DEN-HOVE Daniel	Maire
VILBERT Marcel	Premier adjoint
VILTARD Alain	Deuxième adjoint
MARQUANT Gilbert	Troisième adjoint
GARAUX Pierre	Conseiller
LEMAIRE LOUCHET Fanny	Conseillère
DAUTHUILLE Thierry	Conseiller
WALPOËL LEMOINE Laurence	Conseillère
VANNEUFVILLE Michel	Conseiller
PARENT Christophe	Conseiller
MAROTINE Guillaume	Conseiller

LES COMMISSIONS

	Commissions									Inter-communautés			Autres
	Informations et Communication	Affaires Financières	Patrimoine	Urbanisme et Environnement	Sécurité	Travaux	Actions Culturelles et festives	Gestion des Baux Communaux	Gestion Habitations de loisir	Com de Com Val de somme	SISCO Syndicat solaire	F.D.E. Syndicat Electrification	Correspondant Défense
VAN-DEN-HOVE Daniel	X	X	X	X	X	X	X		X	T	T	T	
VILBERT Marcel	R	R	R	P	P	P		P	P	S			
VILTARD Alain			P	R	R	R			P				T
MARQUANT Gilbert				P		P	R	R	R				
GARAUX Pierre	P						P						
LEMAIRE Fanny			P				P	P					
DAUTHUILLE Thierry		P			P		P					T	
WALPOËL Laurence	P	P			P		P	P					
VANNEUFVILLE Michel			P	P		P							
PARENT Christophe		P				P			P		T		
MAROTINE Guillaume	P			P			P	P					
Légende :				T	Titulaire								
				S	Suppléant								
				R	Responsable Commission								
				P	Participant Commission								

----- INFOS PRATIQUES -----

Mairie : téléphone : 03 22 48 10 72
Site internet : www.vaire-sous-corbie.fr
Adresse Mail : mairie.vaire.sous.corbie@wanadoo.fr

Permanence secrétariat de la Mairie :

⇒ LUNDI et VENDREDI de 17 H. 30 à 18 H. 45

Secrétaire de Mairie :

⇒ Madame GUENET Corinne

Permanences du Maire et des Adjointes de 18 H. à 19 H.

→ le premier mercredi du mois : VAN DEN HOVE Daniel

→ le deuxième mercredi du mois : VILTARD Alain

→ le troisième mercredi du mois : VILBERT Marcel

→ le quatrième mercredi du mois : MARQUANT Gilbert

ORDURES MENAGERES :

⇒ Le ramassage des ordures ménagères : le mercredi matin

⇒ Containers collectifs à disposition des habitants du village : Rue de l'Eglise

Un container pour le verre

Un container pour le papier.

LES DECHETTERIES DE CORBIE ET VILLERS BRETONNEUX

La même carte est valable pour les 02 déchetteries

➤ CORBIE

▪ La déchetterie est ouverte :

◆ Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 09 H. à 12 H. de 14 H. à 18 H.

◆ Dimanche de 09 H. à 12 H.

➤ VILLERS BRETONNEUX

▪ La déchetterie est ouverte :

◆ Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 09 H. à 12 H. de 14 H. à 18 H.

◆ Dimanche de 09 H. à 12 H.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE

Responsable de la location : **Marcel VILBERT** Téléphone : **06 24 51 09 35**

Tarification applicable au 01 janvier 2021

Habitants résidents dans la commune :

Période	Remise des clés le :	
	Vendredi 18 heures	Samedi 09 heures
Du 01 janvier au 31 mars	215,00 €	185,00 €
Du 01 avril au 30 septembre	200,00 €	170,00 €
Du 01 octobre au 31 décembre	215,00 €	185,00 €
Reprise des clés le Lundi 12 heures		

Habitants non-résidents de la commune :

Période	Remise des clés le :	
	Vendredi 18 heures	Samedi 09 heures
Du 01 janvier au 31 mars	280,00 €	250,00 €
Du 01 avril au 30 septembre	265,00 €	235,00 €
Du 01 octobre au 31 décembre	280,00 €	250,00 €
Reprise des clés le Lundi 12 heures		

Forfait journalier pour tous du lundi au vendredi de 08 heures à 18 heures : 80,00 €

Lors du décès d'un proche, la salle est mise à disposition pour une demi-journée pour les résidents de la commune (à condition d'une part d'en faire la demande et d'autre part que la salle ne soit pas déjà réservée).

Les tarifs ci-dessus comprennent (Electricité, Gaz, Eau, Congélateur, Frigidaire)

Non compris dans les tarifs : la vaisselle qui est facturée en sus.

Conditions de location :

Lors de la signature il vous sera demandé :

- Un chèque de caution de 350,00 €
- Une attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours
- Un état des lieux sera effectué à la remise des clés et aussi à la reprise des clés.

-----INFOS UTILES-----

Pompiers	le 18
Samu	le 15
Gendarmerie	le 17
Ecole	Téléphone : 03.22.96.96.00
E.D.F.	Téléphone : 08 10 33 31 80
Service de l'Eau	Téléphone : 03 22 96 13 00
Services religieux	Téléphone : 03 22 96 90 54

Le 3237, un Numéro d'appel unique national qui permet de connaître les pharmacies de garde les plus proches de son domicile 24 heures sur 24, tous les jours de l'année.

Journée Citoyenne

Vous êtes garçon ou fille, vous avez 16 ans révolus.

Vous devez obligatoirement vous présenter à la Mairie afin de vous faire recenser et ce dans le trimestre qui suit votre anniversaire.

La Mairie vous remettra une attestation de recensement que vous conserverez précieusement.

Permanence du Conciliateur

Le conciliateur de justice est présent à la Mairie de CORBIE les 1^{er} et 2^{ème} Mercredi de chaque mois
A partir de 10 heures.

Il reçoit sans rendez-vous.

Regroupement Pédagogique Intercommunal : Vaux – Vaire – Hamelet – Le Hamel

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Ecole de VAUX-SUR-SOMME
1 Rue du calvaire
Tel 03 22 96 88 19

Enseignantes : Mme CHARPENTIER Nadine : Directrice Enseignante P. S. – M. S.
Mme LEGRAND-CUVILLIERS Annabelle : Enseignante M. S. – G. S.

Ecole de VAIRE-SOUS-CORBIE
Place Arthur Boulnois
Tel 03 22 96 96 00

Enseignante : Mme PRUD'HOMME Delphine : Enseignante C. M. 1 – C. M. 2

Ecole d'HAMELET
41 Rue François Deroussen
80 800 HAMELET
Tel 03 22 48 11 09

Enseignant : Mr CARPENTIER Stéphane : Enseignante C. E. 2 – C. M. 1

Ecole de LE HAMEL
3 Rue de Villers-Bretonneux
80 800 LE HAMEL
Tel 03 22 96

Enseignantes : Mme CARPENTIER Sophie : Enseignante C. E. 1
Mme MLOUKA Selma : Enseignante G. S. – C. P.

INFORMATIONS

➤ Eau Potable

Depuis le 01 janvier 2020 la gestion de l'eau potable est prise en charge :

Communauté de Communes du Val de Somme (CCVS)
31ter, Rue Gambetta
80800 CORBIE
Téléphone : 03 22 96 05 96
Ouvert du **Lundi au Vendredi de 08h30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.**

L'exploitation est confiée (désigné ci-après comme **exploitant**) à :

Société **HYDRA**
Filiale de la Société LHOTELLIER
13 Rue su Sémaphore
80800 VILLERS BRETONNEUX
Téléphone : 03 22 96 13 00

Important :

En cas de fuite d'eau avant compteur la fuite ne vous sera pas imputée, si la fuite est après compteur dans ce cas et dans les conditions fixées par l'exploitant (voir annexe du règlement d'eau potable qui vous a été adressé en début 2020).

Pour conclure : un conseil, relevez régulièrement votre consommation sur le compteur !
(Le prix du m3 d'eau ne baissera pas à l'avenir).

➤ La Communauté de Communes du Val de Somme (C.C.V.S.)

La **C.C.V.S.** c'est le regroupement de 33 communes soit une superficie de 249 Km² et une population d'environ 28000 habitants. Après les élections municipales le bureau la composant a été renouvelé :

Président : **BABAUT Alain**

1^{er} Vice-Président : **DEMARCY Denis** (maire de Bonnay) **Commission communication/Transversalité/Ressources Humaines/Stratégie.**

2^{ème} Vice-Président : **DEBEUGNY François** (maire de Cachy) **Commission Finances/Administration Générale.**

3^{ème} Vice-Président : **DINOARD Didier** (maire de Villers Bretonneux) **Commission Economique.**

4^{ème} Vice-Président : **DEMAISON Didier** (maire de Morcourt) **Commission Travaux.**

5^{ème} Vice-Président : **LEROY Brigitte** (maire de Lahousoye) **Commission Aménagement de l'Espace/Habitat/Urbanisme.**

6^{ème} Vice-Président : **SAVOIE Alain** (maire de Marcelcave) **Commission Environnement.**

7^{ème} Vice-Président : **BRUXELLE Jean Louis** (maire de Vecquemont) **Commission Assainissement Collectif et Non Collectif.**

8^{ème} Vice-Président : **DUTHOIT Claudie** (maire de Cerisy) **Commission Culture**

9^{ème} Vice-Président : **GABREL Ludovic** (maire de Corbie) **Commission Scolaire/Equipements Sportifs.**

10^{ème} Vice-Président : **CHEVIN Stéphane** (maire de la Hamel) **Commission Tourisme.**

11^{ème} Vice-Président : **COMMECY Xavier** (maire de Gentelles) **Commission Eau Potable.**

Membres du Bureau :

- **BRANDICOURT Sylvie** (maire de Bussy les Daours)
- **BRAUD Annick** (Première Adjointe de Corbie)
- **VAN DEN HOVE Daniel** (maire de Vaire-sous-Corbie)
- **BARDET Didier** (maire de Daours)

La vie communale

AMENAGEMENT DANS LA COMMUNE



COVID oblige, une fenêtre a été installée entre l'accueil et le bureau du secrétariat.

Ces travaux ont été réalisés par Paul VILTARD pour le percement et à LABELBAIE pour la pose de la fenêtre. Gestes barrière et distanciation assurés !

TRAVAUX

Les adjoints sont intervenus pour traiter les mauvaises herbes dans les allées du cimetière.

La réglementation sur les produits de traitement interdisant cette mission à Matthieu notre employé communal tant qu'il ne sera pas titulaire du CERTI PHYTO.



ORDURES MENAGERES

RAPPEL

Parviendrons-nous un jour à résoudre le problème des containers poubelles dans le cimetière ? Depuis quelques temps nous proposons 2 containers :

- **Un pour les végétaux. (C'est marqué dessus) que nous redéposons avec les déchets verts.**
- **L'autre pour les plastics, les pots de fleurs et fleurs artificielles récupérés par VEOLIA.**



Le traitement des ordures ménagères augmente régulièrement, d'ici quelques années il atteindra les 65 euros la tonne. Soyons responsables lors de la sélection de nos déchets, recyclons ce qui peut l'être.

FESTIVITES

LA CEREMONIE DU 14 JUILLET 2020

C'est par un temps couvert, que la Municipalité et quelques habitants se sont rendus dans le respect des mesures de distanciation au monument aux morts ainsi qu'au cimetière pour un dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur a suivi ce défilé mais de pas de repas servi.



ASSOCIATION A VAIR'ON PÊCHE



La COVID 19 a contraint l'association A Vair'on pêche à annuler toutes ses manifestations pour l'année 2020.

Malgré tout, l'entretien des allées et berges a été assuré par les adhérents.

LA FETE LOCALE



Vu la situation pour ce qui concerne les protocoles, L'association Festi'Vaire n'ayant pu à l'occasion de la fête locale organiser sa réderie annuelle.

L'association à Vair'on pêche a pris le relais et organisé un concours de pétanque.

Ce dernier a été remporté par la doublette emmenée par Matthieu, notre employé communal.



Une démonstration de dressage de chiens de troupeau a été effectuée par l'association Beel' Amis.

Pour des raisons de sécurité les oies ont remplacées les moutons. Les représentations ont été fort appréciées.



COMMEMORATION DE L'Armistice du 11 novembre 1918



Confinement oblige le Maire les adjoints et Laurence se sont rendus masqués au monument aux morts, puis au cimetière pour déposer une gerbe en recueillement à ceux qui sont morts pour notre patrie.

NOËL DES AINES DE LA COMMUNE

Pas de repas en cette année de confinement, mais Gilbert MARQUANT et Marcel VILBERT ont distribué à 12 couples et 32 aînés les colis de Noël.



L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE



Pas de spectacle de Noël cette année, mais le Père Noël s'est déplacé pour distribuer des chocolats aux enfants du village qui sont venus le saluer.

Les Associations

A VAIR'ON PÊCHE



LA PECHE – L'ETANG COMMUNAL

Association à VAIR'ON PÊCHE

- Président : Monsieur Gilbert MARQUANT
- Vice-Président : Monsieur Yves MAROTINE
- Trésorier : Monsieur Alain VILTARD
- Secrétaire : Monsieur Geoffrey DACHICOURT
- Membres : Monsieur Stéphane LAHCEM
Monsieur Romuald DARRAS
Monsieur Mathieu GOURDIN
Monsieur José ANNIERE
Monsieur Christian LEGROS

Garde pêche de l'association assermenté : Monsieur Christian LEGROS.

Les pêcheurs intéressés trouveront toutes les informations auprès de :

Monsieur Gilbert MARQUANT

Tel : 03 22 96 98 41

Tel : 06 45 57 06 57

Le tarif des actions de pêche à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Période	Habitants de Vaire-sous-Corbie	Habitants Extérieurs Vaire-sous-Corbie
Année	30,00 €	60,00 €
Journée	05,00 €	10,00 €
Vacances 15 jours an	15,00 €	30,00 €
Vacances 30 jours an	20,00 €	40,00 €
Tarif jeunes/ an	15,00 €	30,00 €
<i>Pêche en barque autorisée avec abonnement annuel de 40,00 €</i>		
Les résidents temporaires sont considérés comme habitants de Vaire-sous-Corbie		

Cette association regroupe qui recense presque 40 adhérents, espère en 2021 reprendre ses concours de pêche et souhaitent une bonne année à tous.

Association FESTI'VAIRE

L'association créée en 2009 a pour but l'animation du village dans divers manifestations dans le village. Au cours de cette année le 23 septembre le bureau a été renouvelé et se compose :

Président : Thierry DAUTHUILLE

Secrétaire : Pierre GARAUX

Trésorière : Maryse MARQUANT

Trésorier adjoint : Alain VILTARD

Association La Chasse



Président: Lemaire Hervé

Vice Présidents : Lahcem Stéphane et Marotime Guillaume

Secrétaire : Croisy Laurent

Trésorier : Lemaire Samuel

Membre : Leblois Thomas

Association Beel' Amis



L'association Beel' Amis a son siège à la ferme du Bois des Agneaux sur la route de Fouilloy/Lamotte-Warfusée. Ses activités, le dressage et la démonstration de chiens de troupeau.

Elle regroupe des adhérents ayant plus de 30 ans d'expérience.

Si vous êtes intéressés vous pouvez leur rendre visite.

06 13 03 74 42

A ce jour nous ne pouvons pas établir de calendrier de manifestations des différentes associations

Le Mot du Maire

En Mars dernier lors des élections municipales vous nous avez renouvelé votre confiance, nous vous en remercions.

Ce nouveau mandat coïncide avec l'arrivée du COVID 19 et du premier confinement. La méconnaissance de ce nouveau virus a suscité bon nombre d'hésitations des instances aussi bien dirigeantes que médicales. La course aux masques, au gel hydro alcoolique, à tous les systèmes de protection possible.

Des masques jetables et réutilisables achetés par nos soins ou fournis par la région ont tout de même pu vous être distribués.

La fermeture des écoles ayant bouleversé non seulement les élèves mais également les parents qui ont dû s'organiser personnellement et professionnellement. Pas facile !!!

Heureusement la période estivale, nous a laissé un peu de répit.

Le deuxième confinement, un peu moins rigoureux que le premier n'a toujours pas permis d'atteindre les objectifs fixés.

Bien des commerçants, des entreprises, des artisans impactés par cette pandémie auront énormément de difficultés à repartir.

La période des fêtes ne doit pas nous faire oublier les gestes sanitaires.

*Que cette nouvelle année soit, avec les premières injections de ce vaccin tant attendu, un retour progressif à la normal. **Nous avons hâte !***

Que nos écoles, nos commerces, nos entreprises retrouvent une activité normale.

Le Conseil Municipal, les employés communaux et moi-même nous vous présentons tous nos vœux de bonheur mais surtout une bonne santé.

Ne baissons pas la garde.

Bonne Année 2021